

Mairie de La Gouesnière

bulletin municipal

Août 2019

Inauguration de l'épicerie
Au petit marché,
le 19 avril 2019



Information permanente
via Smartphone, avec
l'application
PANNEAUPOCKET



ZOOM sur notre commune



Mot du Maire



Joël Hamel

Maire de La Gouesnière
Vice-président de
Saint-Malo Agglomération
en charge de l'enseignement
supérieur, de la recherche,
des nouvelles technologies
et de la construction du
centre Aquamalo

Mesdames, Messieurs,

Au mois de mars, l'équipe municipale a déposé dans votre boîte à lettres un bulletin d'information largement consacré aux associations locales. Au cours du mois d'avril, le conseil municipal a voté le budget 2019. Dans la continuité des années précédentes, ce budget prévoit des investissements importants, en particulier en termes de voiries et d'aménagements de quartiers.

Pour la sixième année consécutive, nous finançons ces travaux sans augmenter le taux des impôts locaux.

Afin de vous permettre d'apprécier le développement de la commune de La Gouesnière et son attrait paysagé, nous avons choisi de vous présenter des photographies aériennes qui révèlent les aménagements en cours ou qui ont été réalisés récemment. Vous découvrirez ainsi vos lieux de vie habituels sous un angle nouveau.

Ce bulletin municipal s'inscrit donc dans la continuité du bulletin diffusé au printemps. Il sera le dernier numéro de ce mandat qui se termine dans quelques mois.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une excellente rentrée après un été très agréable.

Très cordialement

Joël Hamel
Maire de La Gouesnière



Bourg de La Gouesnière depuis la rue de la Gare, en direction du bois Renou et du marais

■ Août 2019

Bulletin municipal édité
par la Commune de
La Gouesnière

5 rue Raphaël de Folligné
35350 LA GOUESNIÈRE
contact@lagouesniere.fr

Directeur de Publication
Joël HAMEL

Rédaction
Equipe municipale

Conception / Création
PAO / Impression

■ diazo communication
02 99 20 21 00
contact@diazofrance.com
www.diazofrance.com

Photos aériennes
Pierrick CONTIN
06 86 86 35 53
www.pierrickcontin.fr

Ce bulletin est distribué
par les conseillers
municipaux

■ Inauguration de l'épicerie « Au petit marché »

Le vendredi 19 avril 2019 à 18h

La **coupe du ruban** marque l'ouverture officielle du commerce alimentaire de proximité voulu par les habitants et construit par la municipalité. L'épicerie a ouvert ses portes le lundi 1er avril 2019.

L'équipe municipale a voté cet investissement à l'unanimité et a fait en sorte de réaliser ce projet le plus rapidement possible. Construire un commerce n'est pas chose facile. Mais l'équipe a relevé ce défi car il concourt à **redynamiser notre centre bourg**. Cela était également nécessaire pour celles et de ceux qui n'ont plus de moyen de déplacement pour faire leurs courses.



Nous n'avons pas essayé de construire une grande surface mais plutôt apporter **un service de proximité aux habitants**.

C'est **une manière d'entreprendre autrement** en réinventant les circuits courts et en donnant de la visibilité aux producteurs locaux. La municipalité fait la preuve que les collectivités locales s'impliquent avec sobriété et efficacité dans le développement du territoire.

Coût du bâtiment :

Le coût total est243 693 € HT

Une information très importante pour les Gouesnériens : ce projet n'a pas généré d'augmentation des impôts locaux, ni de recours à l'emprunt.

La commune avance cette somme mais peut compter sur des subventions à venir :

Un fond de concours de St-Malo Agglomération	45 000 €
L'état FISAC	40 000 €
La réserve parlementaire du sénateur J Louis Tourenne	9 190 €

Au final, la commune participa à hauteur de 61 % du coût total.

Longue vie au petit marché !



Le budget 2019 prévoit l'aménagement complet de place Pécro afin d'embellir cet espace communal très utilisé pour l'accès aux commerces.

■ Les excédents de la commune au 31 décembre 2018

Le conseil municipal a voté à l'unanimité les comptes administratifs et les excédents au 31 décembre 2018 ont été validés.

BUDGET	SECTION	Excédent cumulé au 31/12/2018	Excédent de clôture 2018
COMMUNE	Investissement	938 775.52 €	1 251 235.43 €
	Fonctionnement	312 459.91 €	

■ Dossier BUDGET 2019

Le budget 2019 a été voté à l'unanimité au conseil municipal du 2 avril 2019. La gestion rigoureuse des finances de la commune et l'engagement d'actions (maîtrise de la masse salariale, suivi des dépenses par la demande de plusieurs devis) ont permis de contenir les charges de fonctionnement, tout en proposant une bonne qualité de services à la population.

Pour 2019, les nombreux investissements seront réalisés sans avoir recours à l'emprunt et sans risque pour les finances de la commune, et ce grâce à la « chasse » aux subventions publiques auprès de l'Etat, le Département, l'Europe..., à des recettes générées par l'arrivée de nouveaux habitants et également par la bonne gestion financière qui permet à la commune de dégager chaque année un excédent croissant.

Un budget communal comporte deux sections : fonctionnement et investissement.

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

La section des dépenses courantes de la commune. Cette section est financée par les impôts locaux, les dotations de l'état et le produit des services (restauration, garderie, accueil de loisirs, location de salles)

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

TOTAL de : 1 297 600 €

Les dépenses de fonctionnement concernent tous les frais nécessaires au bon fonctionnement de la commune comme l'entretien des voiries, des bâtiments, les salaires du personnel, les subventions aux associations et écoles

• Charges à caractère général	
.....	387 944.09 €
• Charges de personnel	
.....	610 140.00 €
• Autres charges de gestion courante	
.....	185 548.00 €
• Charges financières	
.....	57 951.06 €
• Charges exceptionnelles	
.....	400.00 €
• Dépenses imprévues	
.....	46 292.85 €
• Opérations d'ordre	
.....	9 324.00 €

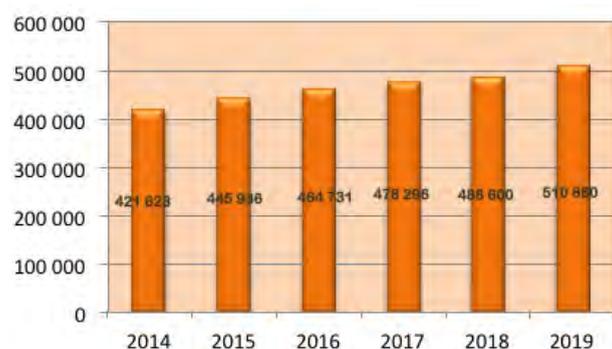
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

TOTAL de : 1 297 600 €

Les recettes de fonctionnement se composent des produits des impôts et taxes, des dotations, des subventions, de la facturation de la commune (restauration scolaire, garderie, location de salles...) ainsi que l'excédent de l'année précédente

• Excédent reporté	
.....	92 459.91 €
• Produits des services et ventes diverses	
.....	183 950.00 €
• Impôts et taxes	
.....	681 537.00 €
• Dotations & subventions	
.....	332 200.09 €
• Autres produits de gestion courante	
.....	6 700.00 €
• Atténuations de charges	
.....	753.00 €

Evolution des recettes des impôts locaux



Le produit des impôts locaux a évolué de 21.17 % depuis 2014 suite à la seule augmentation des bases et l'arrivée de nouveaux habitants.

Les taux d'imposition votés par la commune sont identiques depuis 2014 à savoir TH (Taxe d'habitation) 15.12 % TFH (Taxe foncier bâti) 17.27 %, TFNB (Taxe foncier non bâti) 49.01 %

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

Cette section comprend les acquisitions de matériels et des travaux (bâtiments, voirie...) augmentant le patrimoine de la commune

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

TOTAL de : 1 695 300 €

- Provision salle socioculturelle854 975.00 €
- Voiries : Aménagement Place Pécro
Voie de La Liberté
Entrée Les Vignes & Mirliton
.....460 350.18 €
- Solde du commerce de proximité
.....150 600.00 €
- Remboursement capital emprunts
.....83 842.53 €
- Projet micro-crèche
.....50 956.89 €
- Bois Renou : parcours & patrimoine
.....45 312.00 €
- Divers matériels et aménagements
.....49 263.40 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

TOTAL de : 1 695 300 €

- Excédent reporté938 775.52 €
- Virement de la section fonctionnement
.....220 000.00 €
- Taxe d'aménagement
..... 14 702.63 €
- PUP Les Vignes et Mirliton
..... 93 164.60 €
- Fonds de compensation de la TVA
..... 4 300.00 €
- Opérations d'ordre
..... 4 640.00 €
- Subventions diverses *
.....419 717.25 €

* Parmi les subventions diverses

- Contrat de territoire (salle socioculturelle)218 760.00 €
- DETR et amendes de police (voie de La Liberté)65 832.25 €
- FISAC et SMA (commerce de proximité)62 500.00 €
- FEDER (parcours du Bois Renou)30 905.00 €
- Département (voie de La Liberté)23 206.00 €
- Parlementaire TOURENNE (commerce de proximité) 9 190.00 €

■ ENFANCE • JEUNESSE



• Ecole publique

Suite à la construction de l'école maternelle en 2014 et du regroupement des activités périscolaires en un seul lieu (rez-de-chaussée de l'école élémentaire), nous allons mettre en place un système de sécurisation de l'entrée principale de la cour de l'école publique, avec un interphone disposant d'une caméra, reliés aux classes des enseignantes.

Le bâtiment principal étant exposé plein sud, nous allons également installer de nouveaux stores pour le confort des enfants.

• Restaurant scolaire

Le restaurant scolaire accueille en moyenne 180 élèves par jour, venant des deux écoles de la commune.

Après la mise en place d'une gestion informatisée des activités périscolaires, le restaurant scolaire complète son informatisation par l'utilisation de tablettes numériques qui permettront aux employés communaux de gérer les présences et absences des enfants en temps réel et d'optimiser le temps de pointage.

Le cuisinier qui travaille sur place et qui élabore des repas de qualité, en introduisant des produits frais et bio, peut ainsi éviter le gaspillage.



• Salle des fêtes

La salle des fêtes dispose depuis cette année d'un accès Wifi réservé aux associations pour leurs activités et les réunions.

• ALSH

L'accueil de loisirs, géré par des animateurs communaux, rencontre un succès croissant. Cette année, 185 enfants sont inscrits au centre de loisirs. Afin d'accompagner cette évolution, à partir de cette année le conseil municipal a décidé d'augmenter le temps de travail de certains agents.

De même, la tarification des prestations tient compte du quotient familial afin d'aider les familles à payer un service moins cher.

Le mercredi matin, l'accueil de loisirs propose de nouvelles activités dans la salle de sport pour que les enfants découvrent de nouvelles disciplines sportives.



• Salle de sport

La construction de la salle de sport en 2017 a permis aux associations de proposer une nouvelle offre sportive. Parallèlement, les écoles bénéficient de créneaux horaires chaque jour. Parmi les nouvelles activités, citons la création d'une section badminton, le futsal, le renforcement musculaire des cyclistes, le multisport pour les écoles ainsi que pour le club de gymnastique.

La gymnastique qui se faisait dans la salle des fêtes dispose d'un lieu adapté au nombre croissant de ses adhérents.



■ ANIMATIONS – CULTURE - ASSOCIATIONS

La Gouesnière compte **22 associations locales** qui participent à l'animation de la commune tout au long de l'année.

Vous pouvez retrouver des informations sur chaque association, dans le bulletin municipal du mois de **mars 2019** qui est également consultable sur le site internet de la commune.

Parallèlement, la municipalité est à l'initiative d'événements tels que la **fête de la musique**, **théâtre** pour les aînés, **spectacle de Noël** des enfants des écoles.

Cette année, nous avons le plaisir de vous informer que les associations ont répondu favorablement à la proposition de la municipalité d'organiser des animations dans le cadre du **téléthon**. Celles-ci auront lieu le **vendredi 29 et le samedi 30 novembre 2019**.



Pour la quatrième année consécutive, la fête de la musique s'est déroulée sur la place Joseph Viel le samedi 15 juin 2019.



■ Bibliothèque :

Le bâtiment aura bientôt 10 ans. Afin de pérenniser les aides octroyées par le Conseil Départemental, la municipalité va professionnaliser ce service communal par l'embauche d'un poste de bibliothécaire partagé avec la commune de Saint-Benoit des Ondes (dans le cadre du Marais Blanc). Cela va permettre une augmentation des plages horaires d'ouverture au public et aux écoles. Des animations régulières seront mises en place à partir de la rentrée, en concertation avec les bénévoles. Grâce à cette nouvelle organisation, nous pourrons aussi disposer des livres du fond documentaire du Conseil Départemental.

■ Action SOCIALE

L'action sociale est gérée par le centre communal d'action sociale (CCAS), composé d'élus municipaux et de bénévoles.



Le hameau des Pâtorettes est un quartier situé au sud du bourg qui dispose de 12 pavillons adaptés aux personnes âgées. Cet ensemble locatif a la particularité de mettre à disposition des résidents une salle commune pour des rendez-vous réguliers, des animations coordonnées par l'ADMR ou permettre aux résidents de recevoir amis ou famille.

Actuellement un **nouveau projet sort de terre rue des Chaumières**, au nord du bourg. Il s'agit de maintenir les aînés dans la commune, avec des logements à loyer modéré et adaptés aux personnes à mobilité réduite. L'entreprise sociale pour l'habitat La Rance construit 17 pavillons individuels dont 4 seront destinés aux seniors.



Important : le restaurant scolaire fabrique aussi des repas pour le portage à domicile réalisé par l'ADMR.

Les **offices HLM de la région** enregistrent les demandes et la municipalité participe à la commission d'attribution des logements, par l'intermédiaire de l'adjointe chargée des affaires sociales.

Il y a actuellement 41 logements sociaux sur le territoire de la commune, soit 5% des logements.

Tout au long de l'année, le CCAS organise des moments de convivialité intergénérationnels :

- La galette des rois des anciens, au mois de janvier
- Un après-midi théâtre au printemps dans la salle polyvalente
- La fête des mères qui est l'occasion de distribuer un rosier aux nouvelles mamans
- Le repas des aînés au mois d'octobre qui réunit une centaine de convives

La municipalité offre également un rosier à chaque cérémonie de mariage à la mairie ou à l'occasion d'un baptême civil.

■ PATRIMOINE



Village de Bonaban, avec son château et son espace boisé remarquable



• Mise en valeur du bois Renou

En concertation avec l'association AAEPG, chaque année des arbres sont plantés. Un projet historique et culturel est en cours d'élaboration avec l'association Mémoires St Patrick.

Comme cela a été annoncé dans le dernier bulletin municipal, la municipalité a validé le choix de l'entreprise qui va réaliser des circuits sportifs et ludiques dans le bois Renou, avant la fin de l'année.

• Le Cimetière

A la demande des familles, la municipalité a réalisé un columbarium et sécurisé l'accès depuis le bourg avec un trottoir et de l'éclairage public.

Une réserve foncière est prévue pour l'extension du cimetière. Celle-ci est située dans le prolongement du parking, le long de la rue des Pâturettes.



• Anciens combattants

Dans le cadre de l'aménagement de la place Pécro, la stèle du caporal Joseph Pécro a été déplacée. Chaque année, les associations, les écoles et la municipalité s'y retrouvent pour un moment de recueillement.



Le conseiller municipal Gérard Sorre qui peint le nom des soldats sur le monument aux morts

En concertation avec l'association des anciens combattants, la municipalité a mis en place une stèle dédiée aux AFN, à proximité du monument aux morts et offert un nouveau drapeau pour les cérémonies.

■ Le Marais Blanc

Une véritable coopération est née entre quatre communes de l'agglomération de Saint-Malo.

Deux communes « rétro-littorales » (**La Fresnais et La Gouesnière**) et deux autres situées en bord de mer (**Saint-Benoît-des-Ondes et Hirel**). Nous avons une réelle envie de travailler ensemble. Les équipes municipales souhaitent dynamiser ce territoire entre terre et mer. Le guide du Marais Blanc a été diffusé dans les boîtes à lettres au mois de septembre 2018. Il reste des exemplaires disponibles à l'accueil de la mairie. Cet ouvrage a été rédigé par les élus des communes.

Parmi les premières actions menées par le Marais Blanc, notons également la mise en place d'une **exposition sur la guerre 14-18**, en fin d'année 2018. Il y a aussi eu la mise à disposition du terrain de football de Saint-Benoît-des-Ondes pour les joueurs de football de l'ASG, pour permettre aux équipes seniors de jouer en championnat.

Au cours de cette année, les élus sont mobilisés pour réaliser la mise en réseau des bibliothèques des 4 communes afin d'offrir un service plus large et une complémentarité des animations.



Photographie prise depuis le bois Renou en direction de la baie du Mont Saint-Michel

■ Le quartier Nord du bourg s'urbanise

• Rue du Gros chêne

Cette rue va connaître des aménagements importants dans les prochaines années lorsque tous les terrains susceptibles d'être construits le seront. En attendant, afin d'améliorer le stationnement en ralentissant la vitesse des véhicules et à la demande des riverains de l'entrée de la rue, nous avons procédé à la mise en place d'une chicane.



• Rue de La Baie

Cette route départementale a été sécurisée par la mise en place de coussins Berlinoïsi, le rétrécissement de la rue au niveau de l'entrée de la rue des Ormes afin de ralentir la circulation. Un trottoir et des emplacements de stationnements ont été également créés.

• Rue des Chaumières

5 projets sortent de terre dans ce secteur :

- 17 logements à loyer modérés dont 4 pavillons pour personnes âgées, réalisés par La Rance
- La délocalisation de l'entreprise 2ETP, qui va libérer plus d'un hectare pour y construire un lotissement d'une vingtaine de lots, dont le permis d'aménager est en cours d'instruction
- Réserve foncière pour l'emplacement de la future salle socioculturelle
- Liaison douce vers la gare en passant par la zone de l'Outre
- Reconversion des anciens bureaux de Dentressangle en locaux pour les associations.



■ Le quartier Sud du bourg s'embellit



Au cours du mandat, un nouveau quartier a été réalisé au sud du centre bourg. Il s'agit du domaine de Launay, des Terrasses d'Aleth, du hameau des Paturettes et du lotissement du Mirliton. La municipalité a aménagé la rue du Lavoir. Un rond-point sécurise l'accès des riverains. En complément, un plateau surélevé va être installé à l'entrée du Mirliton, avec trottoir et éclairage public.



Un CENTRE BOURG qui se transforme

Accueil de loisirs

Ce service municipal rencontre un succès auprès des familles car il est ouvert tous les mercredis ainsi que pendant les vacances scolaires.

Restaurant scolaire

Cet équipement qui vient d'avoir 10 ans est équipé d'une cuisine professionnelle permettant la fabrication des repas sur place.

Salle des associations

Lieu apprécié par les bénévoles des associations locales qui facilite les réunions et les rencontres.

Terrain multisport

Cet espace de jeux de plein air est très prisé des enfants car il est accessible en permanence.

Salle de sport

Inaugurée en septembre 2017, cette réalisation permet aux enfants des écoles et aux associations de pratiquer des activités physiques diverses.



Espace jeunes

Situé sur le terrain derrière l'école Les Tilleuls, ce lieu accueille les adolescents et est géré par les animateurs communaux.

Ecole maternelle publique

Cet équipement construit il y a 5 ans est adapté à l'augmentation de la population et la présence de nombreux enfants sur la commune.

Aménagement du centre bourg

L'équipe municipale a pris en charge ce chantier d'embellissement et de sécurisation, qui a nécessité plusieurs mois de travaux, avec une rénovation totale des réseaux, la mise en place de trottoirs, la réfection de la chaussée et l'intégration de feux tricolores.

Epicierie

Afin de répondre aux besoins des habitants, la municipalité vient de construire ce commerce de proximité, mis en gérance depuis le mois d'avril. L'aménagement de la place Joseph Pécro est inscrit au budget communal 2019, pour une réalisation en fin d'année.

Bibliothèque

Construite en 2011 cet équipement culturel est mis à disposition des écoles et ouvert au public. Un travail collaboratif avec les communes du marais blanc (La Fresnais, Hirel, Saint-Benoit-des-Ondes) est engagé en vue d'une mise en commun des ouvrages et de la gestion.

• Voie de la liberté et lotissement Les Vignes

Une deuxième tranche de travaux d'aménagement du bourg a débuté cette année au niveau de la voie de la Liberté, située depuis l'entrée du bois Renou jusqu'à l'église. Ce chantier va se poursuivre à l'automne par la création de places stationnement et de trottoirs qui vont sécuriser les piétons.



Photographie de la voie de la liberté depuis l'entrée du bois Renou

■ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE de la commune

• Zone d'activité de l'Outre

En quelques années et avec le concours de la communauté d'agglomération, la zone a accueilli de nouvelles entreprises, créatrices d'emplois.

(A l'ouest de la route départementale)

- Conseil Départemental : service routier et parc
- Saveurs et Gourmandises
- Construction Services
- Lemarié primeurs
- Garage Auto Service
- Plomberie Sarciaux
- Ateliers de la gare.



(A l'Est de la route départementale)

En collaboration avec la municipalité la société 2ETP, actuellement localisée rue des Chaumières, crée la première tranche d'un village d'entreprises qui va accueillir 8 artisans à partir de la rentrée de septembre.

Gros plan sur la coopérative agricole Terres de Saint-Malo

Historiquement située au cœur du bourg de Saint-Méloir des Ondes, la coopérative a déménagé l'ensemble de ses activités dans la zone de l'Outre. Un agrandissement important vient d'avoir lieu. Il s'agit d'entrepôts frigorifiques le long de la ligne de chemin de fer.





- **Fibre optique** : Près de la moitié de la commune de La Gouesnière couverte par la fibre.

TV HD, jeux en réseau, objets connectés, mais aussi télétravail, télé-médecine, échanges d'informations... Les usages évoluent, les demandes des consommateurs et des entrepreneurs également. L'installation du très haut débit via la fibre optique entend répondre

à ces nouveaux défis en proposant des débits de plus de 200 Mégabits (contre à peine 3 aujourd'hui dans le centre-bourg et les hameaux).

A terme ces travaux rendront l'usage de l'internet encore plus attractif qu'aujourd'hui avec des temps de téléchargement de quelques secondes, même pour les fichiers les plus lourds. Dans ce cadre, Orange s'est positionné pour procéder au déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire de Saint-Malo agglomération en quelques années.

Les travaux nécessitent des moyens humains, techniques et financiers très importants. C'est la raison pour laquelle ces travaux s'effectuent progressivement. **Concrètement, pour la commune de La Gouesnière, les travaux ont débuté en 2018 par la pose des armoires de rue et se sont poursuivis sur 2019 avec la réalisation des infrastructures nécessaires au déploiement de la fibre.**

18 mois après le lancement des travaux, près de la moitié de la population peut accéder à ce service. L'objectif est de raccorder progressivement l'ensemble de la commune d'ici fin 2020 voire au-delà en cas de difficultés techniques particulières.

Le déploiement de la fibre optique nécessite des travaux complexes qui expliquent leur durée. Pour que cela se passe bien et vite, la coopération des habitants est indispensable.

Parce que si le passage de la fibre en souterrain n'appelle pas d'aménagement particulier, l'aérien, qui nécessite parfois la pose de poteaux sur les trottoirs et de câbles en façade des logements, n'est pas toujours bien accepté.

De plus, le déploiement aérien exige un domaine public accessible, ce qui n'est pas toujours le cas. Il est donc nécessaire que les propriétaires des arbres dont les branches dépassent sur le domaine public les élaguent pour permettre le passage de la fibre.

Enfin, dans les immeubles de 4 logements et plus les points de branchements doivent être positionnés dans les parties communes des immeubles ce qui exige des propriétaires la signature de conventions d'immeubles qui leur seront adressées.

L'éligibilité de chaque logement peut être visualisée sur le site Internet suivant :

<https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>

- **Aquamalo**



A partir de 2020, les 18 communes de l'agglomération pourront bénéficier du centre aqua-ludique en cours de construction, à l'entrée de Saint-Jouan des Guérêts.

• **Le MAPE : À l'écoute des familles et des professionnels de l'accueil des jeunes enfants**

Face à la multiplicité des modes de garde, les familles sont en attente d'un lieu d'information sur les différents modes d'accueil. C'est là justement toute la mission du nouveau service "Malo Agglo Petite Enfance" (MAPE), dont les nouveaux locaux ont été inaugurés à Châteauneuf en mars dernier.

Sa mission est triple :

- **informer** les parents et les professionnels sur les modes d'accueil;
- **offrir un cadre** de rencontres et d'échanges sur des pratiques professionnelles;
- **évaluer les besoins et attentes** des familles en matière d'accueil.

Complétant les rendez-vous individuels, des réunions d'information collectives ont lieu deux fois par mois à Saint-Malo et Châteauneuf.



L'équipe du service MAPE

MAPE : 9 chemin de la Noé, Châteauneuf d'Ille-et-Vilaine (derrière la Maison médicale)
Tel : 02 99 89 15 20

Horaires :

Le lundi matin (Fermeture au public le lundi après-midi) et du mardi au vendredi, de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30

Possibilité d'accueillir les familles en dehors des heures d'ouverture sur rendez-vous.

• **Réseau MAT :**
Nouveau délégataire, nouvelle offre



Au plus près des usagers

RATP DEV prendra les rênes du réseau de bus de Saint-Malo Agglomération « MAT » au 1er septembre prochain, mais la nouvelle offre ne sera effective qu'à compter du 6 janvier 2020. Elle apportera son lot de changements. Davantage de liaisons directes, des bus le dimanche, le prolongement de l'actuelle ligne estivale, de juin à septembre, en passant par La Gouesnière afin de permettre aux habitants et aux visiteurs de la commune un accès direct aux plages. De nouvelles correspondances bus/ TER vers Rennes seront mises en place. Des trajets sans correspondance "centre-bourg – gare de Saint-Malo" réduiront les temps de

parcours. Cette liste n'est pas exhaustive et l'intégralité de l'offre sera dévoilée aux usagers en même temps que la grille tarifaire simplifiée et la présentation de services innovants pour tous.

Nouvel arrêt de bus rue de la Gare

La commune de La Gouesnière vient d'obtenir la création d'un nouvel arrêt de bus dans le cadre du réseau de transport MAT qui sera mis en service à partir du 6 janvier 2020. Cet arrêt va desservir les rues situées au nord du bourg et permettre ainsi aux usagers d'accéder plus rapidement aux transports en commun.



• Alexia Baffreau

Installée à La Gouesnière depuis 3 ans, je viens de Nice où j'exerçais mon métier d'auxiliaire de puériculture à l'hôpital. Ayant pris une année de disponibilité pour rejoindre mon mari, j'ai souhaité devenir vendeuse indépendante pour lier connaissance avec les bretons. Depuis 2017, je me partage entre mon métier et celui de vendeuse chez Guy Demarle (produits Flexipans), ce qui me permet de vivre des moments de partage, d'échange et de convivialité. Je vous propose de devenir votre conseillère et de vous faire découvrir des moules de professionnels de la pâtisserie. Vous pouvez me retrouver sur mon groupe Facebook « Moules Guy Demarle » et me contacter au 07 77 30 54 46 pour organiser un atelier chez vous. Je vous dis à bientôt.



• Rendez-vous avec les pêcheurs



Tous les mercredis, de 9 h à 12 h 30, l'épicerie « Au petit marché » accueille un stand de poissons. Johan Toutant et Gwénolé Brehinier proposent leur pêche réalisée à bord de leur chalutier Jema, dans la baie du Mont-Saint-Michel ou de Saint-Brieuc.

• cours de théâtre pour les enfants

Objectif de l'atelier :

Tout en s'amusant beaucoup, créer un spectacle de qualité en prenant conscience des possibilités créatives de chacun.

Exercices faisant travailler l'imaginaire, la mise en situation, l'improvisation théâtrale, l'expression du corps, la diction, la mise en espace.

A La Gouesnière, dans la salle polyvalente, tous les Mercredis 14h-15h (5-7 ans), 15h-16h (8-12 ans) et 16h-16h30 (8-12 ans option théâtre en anglais) (Présent au forum des associations)

Association « La Vie Rêvée »

Toutes nos infos sur : www.lavierevee.fr

Contact et inscriptions : 06.46.35.84.77

contact@lavierevee.fr



La Gouesnière, berceau d'innovation...

Morgan photographe scolaire Pixvert

vous propose un tout nouveau concept de photo scolaire en situation.

Qu'il pleuve ou qu'il vente,

elle travaille à l'abri

à l'intérieur de l'école où elle réalise

ses photots en symbiose

avec l'équipe pédagogique.

Les enfants gardent de

cette expérience

un souvenir lumineux et les adultes

se prennent au jeu avec plaisir.

A consommer sans modération

Contact : Morgan Cavan
photographe Pixvert
35350 La Gouesnière
06.03.52.41.75

Tarifs du restaurant scolaire

2019 - 2020

Enfants de la commune3,64 €
Enfants hors commune4,35 €
Adultes (enseignants et personnel communal)5,56 €

La Mairie vous rappelle :

Depuis le début de l'année, la municipalité a mis en place un système d'alerte et d'information permanente via Smartphone. Il s'agit de l'application **PANNEAUPOCKET** que vous pouvez télécharger gratuitement sur App Store ou Google Play.

Ainsi, les événements locaux et l'actualité de notre commune seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.



La municipalité n'emploie plus de produits désherbants. Les agents communaux utilisent le gaz pour éliminer les mauvaises herbes le long des trottoirs.

- Etude d'aménagement du terrain situé le long de la rue d'Aleth

Au cours de l'été, les études de sols ont été réalisées. Un projet de lotissement a été présenté à l'équipe municipale. Celui-ci va être instruit en parallèle de l'aménagement de la voirie de la rue d'Aleth.



- La gare de La Gouesnière - Saint-Méloir des Ondes - Cancale.

Nous constatons une augmentation constante de la fréquentation de la gare pour les trajets domicile-travail. Un arrêt de bus a été mis en place à proximité du passage à niveau afin de permettre aux voyageurs de se rapprocher de leur domicile ou d'accéder plus facilement à la gare.

Cet arrêt va être mis en sécurité par les services de Saint-Malo Agglomération.



■ Agenda des **manifestations communales 2019** (dernier trimestre)

Date	Organisateur	Manifestation organisée
06 septembre	Associations - Municipalité	Forum des associations
06 octobre	C.C.A.S	Repas des aînés
12 octobre	A.F.N	Repas des anciens combattants
19-20 octobre	Peintres amateurs	Exposition
11 novembre	A.F.N - Municipalité	Cérémonie Armistice 1918
24 novembre	A.A.E.P.G	Foire aux arbres & Végétaux
29 novembre	West Cowboy Country	Bal du Téléthon
30 novembre	Toutes les associations	Téléthon

Forum des associations

Rencontre avec les associations et la municipalité

Vendredi 6 septembre 2019

de 16h30 à 20h à la salle polyvalente (*Renseignements et inscriptions sur place*)

Venez rencontrer les associations locales :

Sports - Loisirs - Culture - Danse - Patrimoine - Ecoles ...

Venez rencontrer la municipalité :

Animation jeunesse - Accueil de loisirs - Action sociale

■ 2014-2020



Les **élus municipaux** achèveront leur mandat d'ici quelques mois. Durant ces six années de nombreux dossiers ont été étudiés en concertation avec l'ensemble des élus. Grâce à des votes unanimes, les projets souhaités ont été réalisés permettant à **La Gouesnière de construire son avenir.**

Notre mission a été accomplie dans la plus grande sérénité par nous tous avec toujours comme objectif d'**améliorer le quotidien de chacun d'entre vous.**